



AGGLO • FAMILLE • SPORT

Les équipements de proximité

Rambouillet Territoires s'engage activement dans le développement d'infrastructures sportives et de loisirs pour ses 36 communes a n de renforcer l'attractivité et la qualité de vie des habitants. L'approche territoriale de la communauté d'agglomération permet non seulement une répartition stratégique des équipements en fonction des bassins de vie, mais aussi une gestion optimisée des coûts. Après les dernières inaugurations n 2024, le programme de déploiement d'équipements de proximité va se poursuivre en 2025

Publié le : 3 février 2025

La communauté d'agglomération intervient dans le **domaine sportif** et de loisirs en assurant la construction, l'entretien et la gestion d'infrastructures dédiées. À ce titre, elle a lancé **un programme de déploiement d'équipements variés** – terrains multisports, parcours sportifs, aires de jeux, tables de ping-pong, terrains de pétanque et jeux ludiques (tables d'échecs ou de jeux de l'oie) – pour les 36 communes du territoire.

Le processus d'installation de ces équipements suit une procédure bien établie. Les communes soumettent leurs demandes à la communauté d'agglomération en précisant leurs attentes, comme le public cible – enfants, adolescents, adultes, séniors, mixtes –, l'emplacement souhaité et le plan du site prévu pour l'installation.

22 rue Gustave Eiffel - BP 40036 78511 Rambouillet Cedex

01 34 57 20 61

Horaires

Du lundi au vendredi : 9h-12h/14h-17h

01-11-2025 09:25

https://www.rt78.fr/actualites/les-equipements-de-proximite





La commission « politique sportive et de loisirs intercommunale » sélectionne les projets prioritaires en s'appuyant sur divers aspects : les équipements déjà installés, les besoins de la commune, le lieu choisi, le préchiffrage budgétaire ou encore le temps de réalisation. Des aspects plus techniques incluant la faisabilité, le respect du PLU (plan local d'urbanisme) de la commune et l'intégration du projet dans l'environnement, sont ensuite analysés et plusieurs propositions sont élaborées en collaboration avec l'entreprise mandatée.

Une fois le projet retenu et les démarches administratives réalisées (le permis d'aménager notamment), le chantier peut démarrer .

Rambouillet Territoires définit le cahier des charges, supervise le projet, réceptionne les structures et s'assure de leur conformité avant d'en autoriser l'ouverture, tout en maitrisant les coûts grâce à un marché groupé.

La communauté d'agglomération collabore étroitement avec la commune à chaque étape du projet afin de l'adapter à ses attentes et à ses besoins. Une convention est signée entre la commune et Rambouillet Territoires. La première met à disposition le terrain tandis que la seconde

22 rue Gustave Eiffel - BP 40036 78511 Rambouillet Cedex

01 34 57 20 61

Horaires

Du lundi au vendredi : 9h-12h/14h-17h

01-11-2025 09:25

https://www.rt78.fr/actualites/les-equipements-de-proximite



prend en charge l'installation et l'entretien de l'équipement.

Initialement axées sur des infrastructures sportives et des aires de jeux, les demandes se sont diversifiées avec, depuis 2023, l'installation de terrains de pétanque et, depuis 2024, de jeux ludiques (échecs et jeux de l'oie).

Ces équipements, bien qu'adaptés aux besoins spécifiques de chaque commune, sont accessibles à l'ensemble des habitants de la communauté d'agglomération. Rambouillet Territoires veille également à répartir judicieusement les installations en prenant en compte les bassins de vie locaux, l'objectif étant de couvrir l'ensemble du territoire afin d'en renforcer l'attractivité, notamment auprès des familles.



22 rue Gustave Eiffel - BP 40036 78511 Rambouillet Cedex

01 34 57 20 61

Horaires

Du lundi au vendredi : 9h-12h/14h-17h

01-11-2025 09:25





Aller plus loin

- ► Les aires de jeux
- ▶ Les terrains multisports

22 rue Gustave Eiffel - BP 40036 78511 Rambouillet Cedex

01 34 57 20 61

Horaires

Du lundi au vendredi : 9h-12h/14h-17h

01-11-2025 09:25

https://www.rt78.fr/actualites/les-equipements-de-proximite